



**COMMUNE DE  
BEUZEVILLE-LA-GRENIER  
DEPARTEMENT  
SEINE-MARITIME**

Nombre de conseillers :

*En exercice : 15*

*Présents : 14*

*Votants : 14*

*Procurations : 0*

Convocation :

*14 avril 2026*

Délibération Numéro

**2026.27.04.08**

Objet :

**DESIGNATION DU  
CORRESPONDANT  
DEFENSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 27 Avril 2026**

**Le vingt-sept avril deux mil vingt-six dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire de la commune**

**Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2026**

**Membres présents :**

M. AUBER François, M. PAUMELLE Patrice, Mme MAILLARD Martine, M. LE DUEY Régis, Mme MICHONNET Pascale, , Mme GEHAN Danielle, Mme LEMARCIS Sandrine, M. HAMEL Ludovic, M. COURSEAUX Pierrick, Mme DESMOULINS Anne-Sophie, M. LE CORRE Gérald, Mme LEFEBVRE Angélique, M. FRIBOULET Damien, M. LEBAILLIF Anthony

**Absents excusés :** Mme COLOMBEL Véronique

**Secrétaire de séance :**

Le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Martille MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

**Auxiliaire de séance :** Mme COLMANT Sabine, secrétaire générale de Mairie  
Le quorum étant atteint Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

**EXPOSE**

La fonction de correspondant défense a été créée en 2001 par le Ministère délégué aux anciens combattants.

Elle a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de la défense.

Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de la défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces.

Le correspondant Défense est désigné au sein du Conseil Municipal, c'est un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du Département et de la Région sur les questions de défense.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal***, à l'unanimité des membres présents (14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

**DESIGNE** M. Patrice PAUMELLE, 1<sup>er</sup> adjoint

Fait et délibéré en séance le 27 avril 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

François AUBER

La Secrétaire de séance

Madame Martine MAILLARD